



Compte-rendu de la réunion d'information
Samedi 22 octobre 2022, à 15h00
Salle des fêtes, commune du TEMPLE (Gironde)

70 personnes sont présentes dans l'assemblée.

Huit personnes sont présentes à la table d'honneur :

- Karine NOUETTE, Maire du TEMPLE ;
- Jean-Jacques HERAUD, Vice-Président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, représentant Le Président Vincent DORLANNE ;
- Jean-Claude POMIÉS, Président de l'Association départementale GIRONDE VIGILANTE ;
- Jack COSTES, Président d'honneur et fondateur de GIRONDE VIGILANTE ;
- Aude RAYMOND, secrétaire de GIRONDE VIGILANTE ;
- Pierre ALLÈGRIER, trésorier de GIRONDE VIGILANTE ;
- Jean-Louis BLANC, trésorier-adjoint de GIRONDE VIGILANTE.

Le Président remercie Mme Karine NOUETTE, Maire de la commune du TEMPLE et son Conseil Municipal qui suite à ma demande nous ont permis de tenir cette réunion. A noter dans l'assemblée la présence de Jean-Jacques MAURIN, adjoint à Mme la Maire, ce dernier ayant préparé la salle des fêtes pour la tenue de cette réunion.

Il précise qu'il a invité à cette réunion :

- Grégoire DE FOURNAS, Député. Le parlementaire s'est excusé retenu de longue date. Il a fait part au Président de GIRONDE VIGILANTE de deux amendements déposés à l'Assemblée Nationale par son groupe parlementaire, l'un sur le renouvellement de la flotte des canadiens et l'autre sur le recrutement de pilotes.

Détail des deux amendements :

1. **Premier amendement** : L'Union européenne a lancé un programme d'achat de douze Canadairs mais seulement deux d'entre eux seront pré-positionnés en France. Ce programme européen d'appoint n'est pas suffisant pour renouveler la flotte des 19 bombardiers d'eau de la Sécurité Civile. Cet amendement propose le lancement d'un programme pluriannuel (sur plusieurs années) d'acquisition de bombardiers d'eau amphibies permettant de renouveler la flotte vieillissante des 12 Canadairs français (vingt-cinq ans de moyenne d'âge) et d'en augmenter le nombre.
2. **Deuxième amendement** : La Sécurité Civile dispose actuellement d'un équipage par bombardier d'eau limité réglementairement à 8 heures de vol par jour alors que les avions ont la capacité de voler du lever au coucher du soleil. La disponibilité d'un second équipage

permettrait de doubler l'action quotidienne des bombardiers d'eau et donc d'optimiser la capacité d'action de la flotte.

Ont été également invités :

- Henri SABAROT, Conseiller Régional chargé de la forêt à la région. Il est absent non excusé.
- Pascale GOT, Conseillère Départementale, chargée de l'environnement et de la gestion des risques. Elle est absente non excusée.
- Vincent DORLANNE, Président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, excusé et représenté par le Vice-Président du Syndicat Jean-Jacques HERAUD.
- Plus de 100 Maires.
- Se sont excusés : les maires de Lesparre Médoc, Saint-Aubin de Médoc, le Teich et Hourtin, ce dernier étant représenté par Jean-Claude PEINTRE, adjoint chargé de la forêt et de l'environnement.
- Le Président pose la question suivante à l'assemblée : Y-a-t'il des Maires dans la salle ? Aucune réponse.

Le Président précise que le jour de la réunion, au matin, Mme la Maire a reçu un appel de la gendarmerie en rapport avec la tenue de cette réunion organisée par GIRONDE VIGILANTE. La gendarmerie a été sollicitée par la Préfecture. Le Président précise son point de vue sur la liberté d'expression, regrettant ce genre d'intervention.

La parole est donnée à Mme la Maire qui précise :

- Que l'incendie de Saumos a profondément marqué la population.
- Que 0 hectare a été brûlé sur la commune de LE TEMPLE.
- Qu'elle comprend la colère exprimée par les forestiers. Des propriétaires du TEMPLE ont des parcelles brûlées sur SAUMOS. Perte de revenu, problème économique et environnemental.
- Qu'elle soutient les pompiers.
- Que les journalistes ont pu se rendre avec la protection des pompiers partout où ils souhaitaient aller.
- Que l'autorisation demandée pour pomper l'eau d'un captage n'a pas été accordée par le service gestionnaire Bordeaux Métropole (problème technique ou autre).
- Qu'elle a trouvé le temps d'intervention des pompiers long.

Le Président met à l'honneur le monde forestier et tous les sinistrés dont on a peu parlé au travers des médias. GIRONDE VIGILANTE est solidaire et défendra les intérêts des sinistrés.

Il présente l'association GIRONDE VIGILANTE créée en 2007 par Jacky COSTES, ancien Officier et Chef de corps des sapeurs pompiers professionnels forestiers.

Les buts de l'association :

- Défendre les intérêts des usagers des services de secours et d'incendie du département de la Gironde.
- Susciter et organiser la concertation entre les associations et les pouvoirs publics intervenant dans le domaine de la sécurité, de la santé, des biens et des personnes.

Il fait remarquer le rôle primordial qu'a joué l'association GIRONDE VIGILANTE pour la création de la maison de la santé à HOURTIN (Gironde).

La parole est donnée à Jean-Jacques HERAUD, Vice-Président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest qui précise les points suivants :

- Les Sylviculteurs sont très mécontents.

- Suite à ces incendies le syndicat a demandé l'ouverture d'une enquête administrative.
- Le Syndicat travaille avec les représentants de l'État afin d'obtenir des aides pour les sylviculteurs. Les débats sont constructifs et l'octroi de ces aides est en bonne voie puisque des engagements ont été pris par l'État.
- Le Syndicat avait permis après l'incendie de 1990 des aides auprès des sinistrés.

La parole est donnée à Jack COSTES qui explique :

- Les raisons de la création de l'Association GIRONDE VIGILANTE fondée par lui en 2007.
- De la nécessité d'attaquer les feux naissants et de pénétrer en forêt.
- De ses passages en correctionnelle pour avoir dit la vérité, précisément sur le drame survenu en 2007 à BAZAS où une mère de famille et ses trois enfants périrent dans l'incendie de leur maison. Jack COSTES avait alors dit « si les secours avaient été ceux d'avant, les chances de survie de cette famille auraient été plus fortes ». Il faisait ainsi allusion à la réforme de l'État de 1995 qui a amené le démantèlement des casernes de pompiers. Jack COSTES a été relaxé par le tribunal.
- Il précise que pendant cinquante années aucun grand feu ne s'est déclaré du fait de la présence dans les casernes rurales de **pompiers forestiers**.

Le Président de GIRONDE VIGILANTE montre à l'assemblée un document unique provenant du corps des sapeurs pompiers forestiers professionnels de la Gironde qui pour la période de 1946 à 1987 évoque année par année le nombre de feux de forêt et les surfaces brûlées à l'ha par incendie. On remarque qu'en 1976, année de grande sécheresse (plus de 8 mois), 2023 feux se sont produits pour 2355,90 ha brûlés de pins, semis et landes, ce qui représente par incendie une moyenne par feu de 1,16 ha brûlé. Quoi de plus parlant !

Il évoque ensuite le cas de la caserne des pompiers de LE TEMPLE vidée de ses effectifs depuis plusieurs années et qui est parfaitement entretenue (confirmation par Mme la Maire), seul le papier peint est à changer. Après quoi cette caserne peut à nouveau retrouver des effectifs et du matériel. Si cette caserne avait été opérationnelle, en cinq minutes les sapeurs pompiers seraient intervenus sur le feu naissant de SAUMOS.

Le Président de GIRONDE VIGILANTE évoque ensuite les points suivants :

Les moyens

Les incendies gigantesques de l'été 2022 en Gironde appelés pour la première fois en France « Mégafeux ». Est-ce vraiment le cas ?

- Pour nous GIRONDE VIGILANTE, ils n'auraient jamais dû prendre cette ampleur et nous avons relevé des dysfonctionnements.
- Après les grands feux du Porge (1989 – 3800 ha) et de Saint-aubin à Carcans (1990 – 6000 ha en 10h00), nous avons constaté les mêmes problèmes, erreurs et manques d'attaque dans les zones accessibles, nous en sommes au même point en 2022, 32 ans après avec 31 000 ha de forêt en moins.
- Nous avons en notre possession suffisamment de témoignages pour attester que la stratégie d'attaque de ces quatre grands feux de l'été 2022 n'a pas été parfaite, même plutôt mauvaise.
- Mme la Préfète de région à ce jour dit et a écrit sur les journaux parfois de manière sèche que les feux ont été bien gérés, M. le Contrôleur Général, Chef de corps du SDIS dit que la stratégie a été bonne.
- GIRONDE VIGILANTE forte de nombreux témoignages, des constatations de terrain dit que la stratégie n'a pas été bonne et que la doctrine d'attaque des feux est à revoir..

- Dès lors après avoir assisté à diverses réunions et conférences, compte tenu de l'ignorance de l'État GIRONDE VIGILANTE monte d'un niveau et a décidé de lancer une pétition suite à une demande forte des sinistrés (forestiers et autres) signée par plus de 700 personnes au jour de la réunion.
- Les Maires ont été destinataires de la pétition. Au jour de la réunion aucun Maire a signé la pétition.
- Suite à la lettre adressée le 17/09/2022 à Mme la Préfète, le Président de GIRONDE VIGILANTE est reçu par le Sous-Préfet de Lesparre Médoc le 02 novembre 2022, à 14h30.
- GIRONDE VIGILANTE soutient les sapeurs pompiers, ceux qui exécutent les ordres, tiennent les lances et conduisent les camions citernes. Par contre elle à l'État-major, au haut commandement de revoir impérativement la stratégie d'attaque des feux. Il est impératif, crucial d'attaquer les feux immédiatement chaque fois que c'est possible et les possibilités ont été multiples, alors pourquoi laisser brûler autant de surface ?
- Recueil important de témoignages. Remis directement ou commenter sur la pétition. En tout plus de 150 commentaires.
- GIRONDE VIGILANTE demande une flotte de canadais basée en permanence à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Comment se fait-il que le plus grand département de France et dans la plus vaste forêt d'Europe « les Landes de Gascogne », une flotte de bombardiers d'eau ne soit pas implantée en permanence à Bordeaux-Mérignac ?

Mais la flotte des bombardiers d'eau ne peut à elle seule venir à bout d'un incendie, d'autant que la nuit elle n'est pas opérationnelle. La forêt de pins maritimes de notre région est dense au dessus et dessous. Sa canopée est un parapluie et le sous-sol est très épais.

C'est pourquoi les pompiers au sol ont un rôle primordial, mais faut-il encore qu'ils reçoivent les ordres et attaquent le feu chaque fois qu'ils le peuvent.

Les ASA DFCI

- Elles jouent un rôle fondamental dans la lutte et prévention contre les incendies de forêt.
- Pour autant le SDIS ne cesse de répéter que le rôle des DFCI n'est pas d'attaquer le feu. Nous demandons que si la DFCI arrive en premier sur un incendie et bien qu'elle puisse attaquer un feu naissant, considérant que c'est dans les premières minutes que la partie se gagne. Quel est le texte de loi qui dit que la DFCI ne peut attaquer un feu ? Il n'existe pas. Des applaudissements saluent cette demande.

La mission flash incendies

- La mission flash lors du congrès des départements de France a rendu ses conclusions. Il s'agit du retour d'expérience après les grands feux du département de la Gironde. Deux hommes ont été chargés de ce retour d'expérience, Jean-Luc Gleyze, le président de la Gironde et André Accary, le président du conseil départemental de Saône-et-Loire. Ils ont multiplié les entretiens. Ce rapport est diffusé aux membres du gouvernement, aux députés et aux sénateurs.
- Les élus et les pompiers ont été consultés. L'avez-vous été ainsi que le syndicat des sylviculteurs ?
- Les conclusions du rapport :
 1. En ce qui concerne la stratégie des pompiers, la doctrine dite du feu naissant a été confirmée. Le Président fait aussi remarquer « qu'on enfonce des portes ouvertes puisque depuis des lustres on attaque les feux naissants. Avant la réforme de l'État de 1995, les pompiers **forestiers** attaquaient toujours les feux naissants, c'est une évidence ».

2. La répartition des moyens aériens par un maillage du territoire.
3. La télésurveillance et les drones. Sur ce point Jean-Luc GLEYZE explique : c'est de toute évidence un élément qui facilite l'identification des feux y compris la nuit. Aujourd'hui, il n'y a pas de présence humaine la nuit dans les pylônes. Le Président fait remarquer qu'aucun grand feu ne s'est déclaré la nuit et que tous ces incendies ont été signalés dans le courant de l'après-midi.
4. La préconisation de revoir l'aménagement des forêts en fonction des massifs qui sont différents.

La démarche de GIRONDE VIGILANTE est :

- D'intervenir auprès des autorités de l'état afin de proposer des solutions pour ne plus revivre ces catastrophes.
- Un retour d'expérience sur ce qui n'a pas fonctionné. Témoignages multiples des forestiers, DFCI, pompiers, particuliers, etc.

Le Président donne lecture de divers témoignages copiés sur la pétition en ligne :

Bernard dit : J'ai été témoin le mardi 12 août 2022 au matin sur la route Saint-Magne (quartier Haudoua) que les pompiers regardaient la forêt brûler depuis la route sans intervenir : forêt très propre, léger vent favorable, flammes basses. Plus tard, le feu a traversé la route et s'est arrêté naturellement 2 km plus loin sur la longue ligne droite quartier de Cés/Saint-Magne. La stratégie des pompiers girondins doit changer, rentrer dans la forêt et attaquer le feu.

Patrick dit : Je signe cette pétition, car je considère qu'il y a eu un manquement au niveau des engagements pompiers du SDIS de la Gironde. Pour information, je suis un ancien SPV (Capitaine) 34 ans de service au SDIS de la Gironde.

Laurent dit : Je signe parce qu'il est inadmissible que des pompiers ne puissent se rendre sur une reprise de feu car "ils attendent les ordres des hauts gradés" et que pendant ce temps là situation empire alors qu'elle pouvait être maîtrisée au départ. Un exemple parmi d'autres...

Pascal ancien pompier professionnel dit : Je signe , parce qu'après avoir passé 35 ans comme pompier professionnel en gironde , je ne reconnais plus la stratégie pour éteindre les feux . Je n'incrimine pas le personnel qui est aux ordres ... mais la manière adoptée sur ces feux qui n'est plus adaptée à celle que moi et beaucoup d'autres pratiquions. Un feu ne s'attend pas ... on l'attaque . Alors si pour des questions d'économie de bouts de chandelles on reste sur les pistes ou bords de routes au lieu de froisser un peu de métal voire même sacrifier un ccf .

Jérôme dit : Je soutiens totalement le contenu de cette pétition. Il est inacceptable de laisser cette forêt meurtri sans en prendre les leçons de cette gestion catastrophique de ces feux de forêts à très grande échelle. Nos amis Pompiers landais ont su bien mieux gérer alors que les conditions de terrain et climatique étaient les mêmes. Un feu de forêt se prend au départ et vu les conséquences de cet été, ils n'ont pas été pris au départ. C'est sur qu'à l'arrivée le budget à exploser, en le prenant au départ, la note aurait été moins salé. Un gestionnaire forestier en colère.

Chantal dit : Ma propriété était bien entretenue avec de larges allées praticables. 100 hectares ont brûlé et les pompiers ne sont jamais rentrés sur les parcelles. Le feu est arrivé autour de la maison à 22h30 le lundi 12 septembre 2022 et seules les DFCI locales sont venues. Les pompiers sont arrivés à 3h30 du matin.

Pierre Denis dit : ancien pompier professionnel nous n avons jamais vu ça c est honteux de voir nos forets brûlées aussi vite sa me tort les tripes.

Arnaud dit : Je signe en tant que propriétaire forestier. Tous les ans c'est le même stress de voir ma forêt partir en fumée, de voir que les feux durent des jours et des jours, avec 1000 pompiers, des

avons et hélicoptères, tout le matériel physique et humain, et pourtant le feu avance chaque jour qui passe. Il y a effectivement un soucis de coordination des opérationnels sur le terrain de la part du commandement. J'ose espérer que ces 28000 Ha seront replantés en pins maritimes, et non en champs de maïs, ou bien en panneaux photovoltaïques..... Feux naturels, accidentels, volontaires, ou voulus ? Alors au nom de la préservation de notre forêt, au nom de la protection de l'environnement et de la biodiversité, de la gestion durable de nos forêts, voilà pourquoi je signe cette pétition.

Guy dit : Je signe car il est urgent de rétablir un corps de Sapeurs Pompiers forestiers dans le département de la Gironde !

Jean-Michel dit : en tant que pompier à la retraite et ayant participé à différents feux de forêt dans le Médoc je pense qu'il y a un gros problème dans le commandement . Je suis Président de la D.F.C.I.de ma commune.

Bernard Président de la DFCI dit : Des ordres clairs d'attaque du feu doivent être donnés aux sapeurs qui doivent combattre le feu et ne pas l'attendre. Les gradés doivent écouter et travailler en commun avec les conseillers techniques des DFCI. Les casernes forestières doivent être rééquipées en véhicules d'une capacité de 3000 Litres avec deux camions sur une même unité un véhicule pour mousser les flammes et réduire leur intensité et l'autre pour éteindre. La formation des pompiers forestiers professionnels doit être remise en œuvre. les casernes forestières rééquipées de sapeurs pompiers professionnels. Enfin la justice doit être exemplaire afin de mettre hors état de nuire les incendiaires et ne pas donner des peines avec sursis.

Jean-Michel dit : Je demande que les institutions chargées de me protéger se remettent rapidement en question afin d'améliorer leur efficacité. Sylviculteur ,Président DFCI : A titre personnel 65ha brûlées en 2005, 65ha (les mêmes) en 2022. Sentiment d'abandon ou d'incompétence des intervenants malgré les importants moyens mis en œuvre. Avenir très sombre pour la forêt si rien ne bouge !

D'autres témoignages écrits et signés ont été adressés au Président.

151 commentaires sur la pétition en ligne au 22 octobre 2022, parmi lesquels des Présidents d'ASA DFCI, des anciens pompiers officiers du SDIS 33, des forestiers et des particuliers.

Le Président fait remarquer qu'il a invité à cette réunion les médias télévisés et la presse écrite.

La parole est ensuite donnée à l'assemblée et chacun peut s'exprimer librement.

M. Bernard MESPLEDE, sylviculteur dans le Sud Gironde et pépiniériste demande si le niveau de vigilance de la Préfecture correspond à celui du SDIS, considérant qu'il pense que des divergences existent ?

Il précise suite à un questionnement d'une personne dans l'assemblée le contenu des sept questions posées par le RETEX (**retour d'expérience**) sur les feux hors normes, à savoir :

- Quand l'alerte a-t-elle été donnée et sur quelles indications ?
- Quelles ont été, minute par minute, les décisions prises ?
- Quelle a été la stratégie adoptée contre le feu naissant ?
- Quels moyens ont été engagés ?
- Quels résultats a-t-on obtenu au moment où on pouvait encore intervenir rapidement ?
- Des renforts terrestres ou aériens ont-ils été appelés et dans l'affirmative quand sont-ils arrivés ?
- Enfin au moins heure par heure voire minute par minute, quelle a été la localisation et la

surface des forêts dévastées ?

M. Bernard MESPLEDE dit également :

- Le 29/09/2022 lors de la conférence de presse de Mme Fabienne BUCCIO, Préfète de région, flanqué de M VERMEULEN " elle précise que la priorité des priorités reste la défense de la vie humaine et des biens". La priorité des priorités reste la défense des vies humaines, des habitations et des hameaux.
- On peut donc en déduire que la forêt n'est pas un bien.
- Que lors de la conférence Sud-Ouest TV7 à Landiras le 27/09/2022, le Contrôleur Général Marc VERMEULEN dit : "nous cherchons constamment des zones d'appuis (champs de maïs, pistes DFCI, parcelles déjà brûlées). Pour le feu de Landiras 1 nous nous sommes appuyés sur les parcs photovoltaïques. Ils assureraient une discontinuité, une zone suffisamment profonde pour pouvoir travailler". UCHRONIE

Nous fuyons constamment le feu en utilisant les très nombreuses pistes de DFCI. Pour le feu de Landiras nous avons trouvé en zone de refuge les parcs photovoltaïques qui ont tout de même brûlés. Les parcs photovoltaïques assurent une discontinuité dans la forêt c'est-à-dire une zone suffisamment vaste pour pouvoir attendre le feu à nouveau.

- Il souhaite que les propos de Jack COSTES soient enregistrés, considérant sa carrière, son vécu et son analyse de la situation.

Mme PROUVOYEUR prend la parole et dit :

- Nous avons chez nous un bassin d'eau mais un camion de pompier ne pouvait pas se brancher sur la motopompe parce que les pompiers n'avaient pas les bons tuyaux et les branchements (sorties et entrées de tuyaux) n'étaient pas les mêmes.
- Le journal Sud-Ouest et le journal du Médoc ont censuré ce que je voulais publier.

M. Pierre DESARNAUD de la DFCI du PORGE dit :

- J'ai été verbalisé par la gendarmerie pour excès de vitesse, il me suivait alors que je conduisais mon véhicule personnel afin d'aller récupérer le 4x4 de la DFCI pour intervenir sur le feu. Je trouve lamentable que pendant les incendies la gendarmerie utilise une voiture pour flasher.

M. Jean-Michel HUGUET, Président de la DFCI de SAINTE-HELENE dit :

- Avec la DFCI et les pompiers locaux cela se passe très bien, après c'est plus compliqué.

M. Robert MEYRE, sylviculteur, pose à Mme la Maire la question suivante :

- Vous avez dit que vous avez trouvé le temps d'intervention des pompiers long. Pouvez-vous nous dire quel était la durée de ce temps ?
- Après que Mme la Maire ai questionné son fils qui se trouvait dans la salle, il apparaît que le temps était d'au moins 30 minutes.

M. GOURDON Christian de la DFCI de SAINT-HELENE dit :

- J'étais présent avec la DFCI DE SAINTE-HELENE sur le départ du feu de LANDIRAS 2. Avant que le feu ne saute la route aucun danger ne pouvait empêcher la lutte, seuls deux camions jaunes de la DFCI présents sur la commune de Saint-Magne pour la garde ont arrosé et vidé leur citernes (soit 6000 litres d'eau) sur les flammes, les trois camions des pompiers du SDIS stationnés sur la route n'ont pas arrosé, peut être attendaient-ils les ordres pour attaquer ? On connaît les conséquences : 3400 ha de forêt brûlée.

M. BERARD Alain, Président de la DFCI d' HOURTIN dit :

- J'ai appris qu'il y avait un feu qui s'était déclaré vers SAUMOS. Un véhicule léger de Chef

est parti de la caserne d' HOURTIN et ce n'est que 30 minutes après que les camions citernes sont partis.

M. Jean-Louis BLANC, ancien Chef de centre des pompiers dit :

- Il faut remettre en place les CPI (centres de première intervention) qui existaient autrefois, cela permettrait de recruter des sapeurs pompiers volontaires.

Plusieurs questions sont posées et des remarques sont faites par divers membres de l'assemblée sur le plan technique :

- Les camions citernes forestiers Mercedes sont sophistiqués au niveau de l'électronique ce qui amène des pannes immobilisant les véhicules.
- Le blindage des camions est faible ce qui limite leur pénétration en forêt.
- Les pneumatiques fragiles des camions citernes. Selon les sources pompiers 600 pneus ont été endommagés. La discussion porte sur le nombre de plis des pneus.
- Il est préférable d'utiliser des camions citernes de 3000 litres, plus légers et qui permettent une meilleure pénétration de la forêt notamment sur des feux de printemps (sol mou dû à l'hiver).
- Les radios inefficaces des pompiers qui émettent sur des ondes courtes et ne permettent pas de bonnes communications (propos émanant des sapeurs pompiers).
- La formation des pompiers sur les feux forestiers.
- La conduite des camions citernes par des pompiers non expérimentés.

Conclusion :

- Les débats ont été constructifs et les diverses interventions ont été menées avec calme et sérénité.
- GIRONDE VIGILANTE ne cessera de défendre les sinistrés de ces incendies catastrophiques. Les forêts de pins maritimes sont indispensables, elles ont fait vivre des générations de sylviculteurs et doivent continuer à être exploitées.
- Le Président remercie tous les participants à cette réunion d'information.

Le compte-rendu de cette réunion sera adressé à Mme la Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine, au monde politique, au SDIS, à la presse, etc.

Jean-Jacques HERAUD fait applaudir le Président de GIRONDE VIGILANTE pour son travail.

La réunion est clôturée à 18h00.

Le Président de GIRONDE VIGILANTE

La Secrétaire de GIRONDE VIGILANTE

Jean-Claude POMIÉS

Aude RAYMOND